



### COMPTE-RENDU

Le mercredi 31 mars 2021 à 17h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 25 mars 2021, s'est réuni à l'Espace Senet, sous la présidence de Monsieur Cédric AOUN, Maire.

Présidence : Monsieur le Maire.

Secrétaire de séance : Madame Françoise POIRRIER.

Etaient présents :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL,  
Monsieur Pascal GILLES, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT,  
Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND,  
Madame Line WENZEL, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fernando MENDES,  
Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Gil GOMES,  
Madame Amandine BENOIST, Monsieur Florent BEQUIGNON,  
Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI,  
Madame Sophie KERIGNARD, Madame Melody SENAT,  
Madame Frédérique MAHER (départ à 19h55)

Avaient donné pouvoir :

Madame Catherine EVANO a donné pouvoir à Madame Valérie LENORMAND,  
Monsieur Marc FONTAINE a donné pouvoir à Madame Valérie LEFUEL-DUVAL,  
Madame Alexandra PRADELLE a donné pouvoir à Madame Valérie LEFUEL-DUVAL,  
Monsieur Christophe MARGAT a donné pouvoir à Monsieur Fernando MENDES,  
Monsieur Julien SAUVÉ a donné pouvoir à Monsieur Philippe DA-RIN,  
Monsieur Gilles GAILLARD a donné pouvoir à Madame Bérengère VOILLOT,  
Madame Paméla BUQUET-MAIRE a donné pouvoir à Monsieur Fabien TANTI,  
Madame Christèle DIDIERJEAN a donné pouvoir à Madame Valérie LENORMAND,  
Monsieur Hakan KARACIGER a donné pouvoir à Monsieur TANTI,  
Monsieur Hassan AHSSAKOU a donné pouvoir à Madame Souad BENDJEDDOU,  
Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR a donné pouvoir à Madame Line WENZEL,  
Madame Frédérique MAHER, a donné pouvoir à Madame Sophie KÉRIGNARD (à partir de 19h55),  
Madame Anne LAPORTE a donné pouvoir à Madame Sophie KÉRIGNARD,  
Monsieur Jonas MAURY a donné pouvoir à Madame Mélody SÉNAT,



**A. Désignation du secrétaire de séance.**

**B. Appel nominal.**

**C. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 18 février 2021.**

**D. Points d'informations sur :**

- **La vaccination**
- **Le projet Sobaux**
- **Le projet Cométha**
- **Les dispositifs pour les commerces**
- **La mise en place du coworking**
- **Le projet 1001 gares**
- **Les économies d'énergie**

**E. Examen des rapports et projets de délibérations :**

**CULTURE**

1. DEMANDE DE SUBVENTION, AUPRÈS DE LA DRAC ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT, POUR LA RESTAURATION D'ŒUVRE D'ART

2. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT, DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - PART EXCEPTIONNELLE : PLAN DE RELANCE - 2021, POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

**COMMERCE**

3. CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNELLE COMMUNALE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS ÉLIGIBLES DE LA COMMUNE

4. ATTRIBUTION D'UN FINANCEMENT À HAUTEUR DE 27 502,08 EUROS AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE COMMUNALE AUX COMMERCE ET À L'ARTISANAT A L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES FIGURANT DANS LA LISTE EXHAUSTIVE EN ANNEXE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION

**JEUNESSE**

5. DEMANDE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT A LA CAF DES YVELINES POUR LA RÉNOVATION DU CLUB JEUNE SITUÉ AU 246 RUE PAUL DOUMER

6. DEMANDE D'AIDE À LA CAF DES YVELINES POUR UNE AIDE DE PRESTATION DE SERVICE JEUNES « PS JEUNES »

7. DEMANDE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT À LA CAF DES YVELINES POUR LA RÉNOVATION DE L'ANCIEN RELAIS DE POSTE SITUÉ AU 137 RUE PAUL DOUMER

8.DEMANDE D'AIDE À LA REQUALIFICATION, À L'INFORMATISATION ET A L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE POUR LE PROJET DU RELAIS INFO SITUÉ AU 137 RUE PAUL DOUMER

### SANTÉ

9.DEMANDE D'AIDE RÉGIONALE AUX COMMUNES MOBILISÉES POUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION

### SPORTS

10.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DU PLAN DE RELANCE, POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU GYMNASE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET

11.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, AU TITRE DE L'AIDE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS DURABLES, DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION THERMIQUE ET L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE DU GYMNASE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET

12.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR LES AUTRES ENVELOPPES – DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN MULTISPORTS TYPE CITY-STADE AU SEIN DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET

13.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR LES AUTRES ENVELOPPES – DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES, POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS SPORTIF URBAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

14.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR LES AUTRES ENVELOPPES – DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORTS DE PLEIN AIR EN SABLE

15.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, AU TITRE DU PLAN SPORT OXYGÈNE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN MULTISPORTS TYPE CITY-STADE AU SEIN DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET

16.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, AU TITRE DU PLAN SPORT OXYGÈNE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS SPORTIF URBAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

17.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, AU TITRE DU PLAN SPORT OXYGÈNE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORTS DE PLEIN AIR EN SABLE

### URBANISME

18.DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA SENTE RURALE N°111 DITE CARREFOUR DE LA « GUEULE ROUGE », À TRIEL-SUR-SEINE

19.DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX « SENTES RURALES N°10 DITE DES SAVETIERES, N°9 DITE DES CÔTES BERTHELINS, N°16 DIT CHEMIN VIEUX ET N°12 DIT DE LA MAISON A FÉRON » A TRIEL-SUR-SEINE

20.ATTRIBUTION DE LA DÉNOMINATION « PLACE PHILIPPE PREVOST » SITUÉE À L'INTERSECTION DE LA RUE CADOT ET DU PARKING FOCH

#### VOIRIE

21.DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES YVELINES, DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2020-2022 D'AIDE AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES, EN MATIÈRE DE VOIRIE ET DE RÉSEAUX DIVERS DE COMPÉTENCE VILLE

#### PETITE ENFANCE

22.SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

#### SCOLAIRE

23.DEMANDE DE SUBVENTION-APPEL À PROJET POUR DES SOCLES NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

#### FINANCES

24.ADOPTION DES TAUX 2021 DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES

25.APPROBATION DU COMPTE DE GESTION VILLE 2020

26.APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF VILLE 2020

27.AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT VILLE 2020

28.ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2021

29.ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2021

30.ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2021

31.ATTRIBUTION DE RESSOURCES POUR LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME DE CLARTÉ.

---

**20210331DEL01 : CULTURE – DEMANDE DE SUBVENTION, AUPRÈS DE LA DRAC ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT, POUR LA RESTAURATION D'ŒUVRE D'ART  
RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **DONNE** son accord pour la restauration du tableau, opération dont le montant est estimé à 10 030 € HT.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la DRAC Ile-de-France une subvention au taux maximum pour la restauration de ce tableau.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « restauration des patrimoines historiques 2020-2023 » une subvention de 20 % du montant HT des travaux de restauration du tableau.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département et la DRAC Ile-de-France, définissant les modalités pratiques de l'opération et tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

- **INSCRIT** le montant de ces dépenses au budget 2021 de la Commune.

**20210331DEL02 : CULTURE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT, DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - PART EXCEPTIONNELLE : PLAN DE RELANCE - 2021, POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de restauration des baies basses de l'église Saint-Martin, pour un montant estimatif de 425 000,00 € H.T., soit 510 000,00 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) - part exceptionnelle : plan de relance - 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

**20210331DEL03 : COMMERCE – CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNELLE COMMUNALE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS ÉLIGIBLES DE LA COMMUNE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** la création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprises à destination des établissements éligibles de la commune conformément au règlement en annexe de la présente délibération.
- **APPROUVE** le règlement annexé à la présente délibération relatif au dispositif d'aide exceptionnelle communale.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce dispositif.

**20210331DEL04 : COMMERCE – ATTRIBUTION D'UN FINANCEMENT À HAUTEUR DE 29 212,37 EUROS AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE COMMUNALE AUX COMMERCE ET À L'ARTISANAT A L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES FIGURANT DANS LA LISTE EXHAUSTIVE EN ANNEXE DE LA DÉLIBÉRATION**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** l'attribution d'un financement à hauteur de 29 212,37 euros au titre du dispositif d'aide communale aux commerces et à l'artisanat à l'ensemble des établissements bénéficiaires figurant dans la liste exhaustive en annexe de la présente délibération.
- **APPROUVE** la création d'un budget de 29 212,37 euros pour la mise en œuvre du dispositif d'aide communale aux commerces et à l'artisanat.

- **SOLLICITE** le refinancement de cette aide auprès du Département des Yvelines au titre de la seconde phase de son dispositif d'aide départemental d'urgence au soutien du bloc communal et autorise Monsieur le Maire à déposer une demande à cet effet pour un montant de 29 212,37 euros.

- **INSCRIT** le montant de ces dépenses au budget 2021 de la Commune.

---

**20210331DEL05 : JEUNESSE – DEMANDE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT À LA CAF DES YVELINES POUR LA RÉNOVATION DU CLUB JEUNE SITUÉ AU 246 RUE PAUL DOUMER**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Cyrille ARZEL et Monsieur Yvon ROSCONVAL ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 24 voix pour et 5 voix contre** (*Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Hassan AHSSAKOU et Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR*)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la C.A.F des Yvelines une subvention d'aide à l'investissement sur le dispositif fonds locaux à hauteur de 80 000€.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et déposer un dossier de candidature avec la CAF des Yvelines concernant cette demande de subvention.

- **INSCRIT** le montant de ces recettes au budget 2021 de la Commune.

---

**20210331DEL06 : JEUNESSE – DEMANDE D'AIDE À LA CAF DES YVELINES POUR UNE AIDE DE PRESTATION DE SERVICE JEUNES « PS JEUNES »**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Yves ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL et Monsieur Ahcène MEBARKI ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 26 voix pour et 4 voix contre** (*Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Hassan AHSSAKOU et Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR*)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la C.A.F des Yvelines une prestation de service jeunes.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à déposer un dossier de candidature avec la CAF des Yvelines définissant les modalités pratiques de l'opération et tout document afférent à cette prestation.

-**INSCRIT** le montant de ces recettes au budget 2021 de la Commune.

---

**20210331DEL07 : JEUNESSE – DEMANDE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT À LA CAF DES YVELINES POUR LA RÉNOVATION DE L'ANCIEN RELAIS DE POSTE SITUÉ AU 137 RUE PAUL DOUMER**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yves ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI et Monsieur Cyrille ARZEL ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 28 voix pour,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la C.A.F des Yvelines une subvention d'aide à l'inversement sur le dispositif fonds locaux à hauteur de 80 000€.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et déposer un dossier de candidature avec la CAF des Yvelines définissant les modalités pratiques de l'opération et tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

-**INSCRIT** le montant de ces recettes au budget 2021 de la Commune.

---

#### **20210331DEL08 : JEUNESSE – DEMANDE D'AIDE À LA REQUALIFICATION, À L'INFORMATISATION ET A L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE POUR LE PROJET DU RELAIS SITUÉ AU 137 RUE PAUL DOUMER**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yves ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI et Monsieur Cyrille ARZEL ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 28 voix pour,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et déposer un dossier de candidature auprès du département des Yvelines pour une aide à la requalification, à l'information et à l'équipement numérique pour le projet du Relais.

- **INSCRIT** le montant de ces recettes au budget 2021 de la Commune.

---

#### **20210331DEL09 : SANTÉ – DEMANDE D'AIDE RÉGIONALE AUX COMMUNES MOBILISÉES POUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Madame Line WENZEL ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 32 voix pour.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à déposer un dossier de candidature auprès de la Région Ile-de-France pour la demande d'une subvention d'aide aux communes mobilisées pour la campagne de vaccination à hauteur de 10 000€.

-**INSCRIT** le montant de ces recettes au budget 2021 de la Commune.

---

#### **20210331DEL10 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DU PLAN DE RELANCE, POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU GYMNASE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 32 voix pour et 1 abstention (*Monsieur Yves ROSCONVAL*)

- **APPROUVE** le projet de rénovation thermique du gymnase du complexe Maurice Solleret pour un montant estimatif de 1 000 000,00 € HT, soit 1 200 000,00 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, au titre du plan de relance, pour la rénovation énergétique et la modernisation des équipements sportifs.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

---

**20210331DEL11 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, AU TITRE DE L'AIDE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS DURABLES, DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION THERMIQUE ET L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE DU GYMNASSE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Cyrille ARZEL ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 32 voix pour.**

- **APPROUVE** le projet de rénovation thermique du gymnase du complexe Maurice Solleret pour un montant estimatif de 1 000 000,00 € H.T., soit 1 200 000,00 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France, au titre de l'aide pour les Bâtiments Publics Durables.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

---

**20210331DEL12 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR LES AUTRES ENVELOPPES – DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN MULTISPORTS TYPE CITY-STADE AU SEIN DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le projet construction d'un terrain multisport au sein du Complexe Maurice Solleret pour un montant estimatif de 81 457,95 € H.T., soit 97 749,54 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, au titre des subventions attribuées pour les autres enveloppes – Développement des Pratiques.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

**20210331DEL13 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR LES AUTRES ENVELOPPES – DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES, POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS SPORTIF URBAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE.**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet construction de construction d'un parcours sportif urbain sur le territoire de la ville pour un montant estimatif de 31 390,00 € H.T., soit 37 668,00 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, au titre des subventions attribuées pour les autres enveloppes – Développement des Pratiques.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

**20210331DEL14 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT, AU TITRE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR LES AUTRES ENVELOPPES – DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORTS DE PLEIN AIR EN SABLE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet construction d'un terrain de sport de plein air en sable, au sein du Parc Municipal pour un montant estimatif de 40 000,00 € H.T., soit 48 000,00 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, au titre des subventions attribuées pour les autres enveloppes – Développement des Pratiques.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

**20210331DEL15 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE DE FRANCE, AU TITRE DU PLAN SPORT OXYGÈNE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN MULTISPORTS TYPE CITY-STADE AU SEIN DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SOLLERET**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Cyrille ARZEL ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 32 voix pour**,

- **APPROUVE** le projet construction d'un terrain multisport au sein du Complexe Maurice Solleret pour un montant estimatif de 81 457,95 € H.T., soit 97 749,54 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France, au titre du Plan Sport Oxygène.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

**20210331DEL16 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE DE FRANCE, AU TITRE DU PLAN SPORT OXYGÈNE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS SPORTIF URBAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Cyrille ARZEL ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la **majorité absolue des suffrages exprimés, avec 32 voix pour**,

- **APPROUVE** le projet construction de construction d'un parcours sportif urbain sur le territoire de la ville pour un montant estimatif de 31 390,00 € H.T., soit 37 668,00 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France, au titre du Plan Sport Oxygène.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

**20210331DEL17 : SPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, AU TITRE DU PLAN SPORT OXYGÈNE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORTS DE PLEIN AIR EN SABLE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Cyrille ARZEL ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la **majorité absolue des suffrages exprimés avec 32 voix pour**,

- **APPROUVE** le projet construction d'un terrain de sport de plein air en sable, au sein du Parc Municipal pour un montant estimatif de 40 000,00 € H.T., soit 48 000,00 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France, au titre du Plan Sport Oxygène.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

**20210331DEL18 : URBANISME - DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE LA SENTE RURALE N°111 DITE CARREFOUR DE LA « GUEULE ROUGE », À TRIEL-SUR-SEINE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **CONSTATE** la désaffectation de la sente rurale n°111 dite Carrefour de la « Gueule rouge », située sur la commune de Triel-sur-Seine.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à organiser la procédure d'enquête publique.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires au déclassement de la sente rurale en question.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le document d'arpentage nécessaire à la parcelle qui fera l'objet du déclassement.

**20210331DEL19 : URBANISME - DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX « SENTES RURALES N°10 DITE DES SAVETIÈRES, N°9 DITE DES CÔTES BERTHELINS, N°16 DIT CHEMIN VIEUX ET N°12 DIT DE LA MAISON A FÉRON » A TRIEL-SUR-SEINE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **ACCEPTE** l'implantation et l'exploitation du projet photovoltaïque tel que décrit ci-dessus,
- **CONSTATE** la désaffectation des chemins ruraux « sentes rurales n°10 dite des Savetières, n°9 dite des Côtes Berthelins, n°16 dit Chemin Vieux et n°12 dit de la maison à Féron » situés sur la commune de Triel-sur-Seine.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à organiser la procédure d'enquête publique.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires au déclassement des chemins ruraux.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le document d'arpentage nécessaire à la définition des parcelles qui feront l'objet du déclassement.

**20210331DEL20 : URBANISME - ATTRIBUTION DE LA DÉNOMINATION « PLACE PHILIPPE PREVOST » SITUÉE À L'INTERSECTION DE LA RUE CADOT ET DU PARKING FOCH**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **ATTRIBUE** la dénomination « Place Philippe Prévost » située à l'intersection de la rue Cadot et du parking Foch.

**20210331DEL21 : VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES YVELINES, DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2020-2022 D'AIDE AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES, EN MATIÈRE DE VOIRIE ET DE RÉSEAUX DIVERS DE COMPÉTENCE VILLE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de travaux de voirie pour un montant estimatif de 325 000 € H.T. ainsi que les deux projets d'aménagement, pour un montant estimatif de 75 000,00 € H.T., soit un total de 400 000,00 € H.T. soit 480 000,00 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de présenter un dossier de demande de subvention auprès de du département, Programme 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et de réseaux divers.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée et à la présente demande de subvention.

---

**20210331DEL22 : PETITE ENFANCE – SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** les conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service du relais assistantes maternelles entre la Commune de Triel-sur-Seine et la Caisse d'allocations familiales des Yvelines, telles qu'annexées à la présente note de synthèse.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer lesdites conventions.

---

**20210331DEL23 : SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION-APPEL À PROJET POUR DES SOCLES NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

---

**20210331DEL24 : FINANCES - ADOPTION DES TAUX 2021 DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **ADOPTE** les taux d'imposition suivants, pour l'année 2021 :

	2020	2021
Taxe sur le foncier bâti	20.32 %	<b>20.32 %</b>
Taxe sur le foncier non bâti	109.32 %	<b>109.32 %</b>

---

**20210331DEL25 : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION VILLE 2020**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** le compte de gestion Ville pour l'exercice 2020.

**RAPPORTEUR : MADAME VALERIE LENORMAND**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote. Le pouvoir est transmis à Madame Valérie LENORMAND, qui prend la présidence de la séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif Ville pour l'exercice 2020, arrêté comme suit :

1. Section de fonctionnement :

Le montant des dépenses est de : 12 593 504,76 €

Le montant des recettes est de : 14 038 015,76 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : + 1 444 511 €

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	2 947 892,62 €
012	Charges de personnel	7 300 531,69 €
014	Atténuations de produits	954 231,16 €
65	Charges de gestion courante	684 210,33 €
66	Charges financières	127 169,96 €
67	Charges exceptionnelles	72 793,36 €
042	Opérations d'ordre	506 675,64 €
	<b>TOTAL</b>	<b>12 593 504,76 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuation de charges	218 880,49 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	929 820,89 €
73	Impôts et taxes	10 258 192,01 €
74	Dotations et participations	1 789 354,17 €
75	Autres produits de gestion courante	129 525,20 €
76	Produits financiers	1,75 €
77	Produits exceptionnels	128 514,25 €

78	Reprises provisions semi-budgétaires	583 727,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>14 038 015,76 €</b>

2. Section d'investissement :

Le montant des dépenses est de : 4 721 963,02 €

Le montant des recettes est de : 9 022 646,91 €

Cette section présente donc un résultat déficitaire de : + 4 300 683.89 €

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 704,99 €
16	Emprunts et dettes assimilées	463 379,47 €
20	Immobilisations incorporelles	208 168,64 €
21	Immobilisations corporelles	3 909 149,92 €
45	Opérations pour compte de tiers	139 560,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>4 721 963,02 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	483 737,14 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 352 172,53 €
13	Subventions d'investissement	537 128,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 373,60 €
45	Opérations pour compte de tiers	139 560,00 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	506 675,64 €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 022 646,91 €</b>

---

## 20210331DEL27 : FINANCES - AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT VILLE 2020

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte** l'affectation du résultat ville 2020 comme suit :

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2020 :	+ 1 444 511,00 €
Résultat antérieur reporté :	+ 533 148,45 €
Résultat cumulé au 31/12/2020 :	+ 1 977 659,45 €

Section d'investissement :

Excédent de l'exercice 2020 :	+ 4 300 683,89 €
Résultat antérieur reporté :	- 2 921 044,10 €
Résultat cumulé au 31/12/2020 :	+ 1 379 639,79 €
Balance des restes à réaliser :	- 1 600 430,63 €
Besoin de financement :	- 220 790,84 €

---

## 20210331DEL28 : FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2021

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 21 voix pour et 12 voix contre (*Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Frédérique MAHER, Monsieur Yves ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie SENAT et Monsieur Jonas MAURY*)

- **ADOpte** le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 16 224 139,69 € en section de fonctionnement et à 8 908 846,24 € en section d'investissement, dans les conditions détaillées ci-après par chapitre :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	3 414 912,00 €
012	Charges de personnel	7 938 650,00 €
014	Atténuations de produits	832 000,00 €
65	Charges de gestion courante	793 632,00 €

66	Charges financières	117 731,08 €
67	Charges exceptionnelles	78 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 486 047,55 €
042	Opérations d'ordre	562 667,06 €
	<b>TOTAL</b>	<b>16 224 139,69 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuation de charges	112 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 306 200,00 €
73	Impôts et taxes	10 121 631,08 €
74	Dotations et participations	1 613 886,00 €
75	Autres produits de gestion courante	146 100,00 €
78	Reprises provisions semi-budgétaires	1 167 454,00
002	Résultat reporté	1 756 868,61 €
	<b>TOTAL</b>	<b>16 224 139,69 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
20	Immobilisations incorporelles	528 326,12 €
21	Immobilisations corporelles	5 425 088,49 €
23	Immobilisations en cours	10 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	622 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	5 000,00 €
10	Dotations, fonds divers	2 000,00 €
	Restes à réaliser	2 316 431,63 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 908 846,24 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
13	Immobilisations incorporelles	112 500,00 €

16	Emprunts et dettes assimilées	2 800 000,00 €
10	Dot. Fonds divers et réserves	630 000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement	220 790,84 €
21	Immobilisations corporelles	1 200,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 486 047,55 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	562 667,06 €
001	Résultat reporté	1 379 639,79 €
	Restes à réaliser	716 001,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 908 846,24 €</b>

**20210331DEL29 : FINANCES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2021**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2021, pour un montant de 300 000 €.

- **INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 65 du budget communal.

**20210331DEL30 : FINANCES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2021**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** les subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2021, dans les conditions suivantes :

Type d'association	Nom de l'association	Subvention proposée en 2021
CITOYEN	UNC (Union Nationale des Combattants)	1000,00 €
CITOYEN	FNACA	800,00 €
CITOYEN	CDU-RDS	130,00 €
CITOYEN	Prévention routière	150,00 €
CULTURE	AET Amitié Européenne	1400,00€
CULTURE	APCCT Ass Philatélique et Cartophile du Canton de Triel	200,00 €

CULTURE	APVS	<b>400,00 €</b>
CULTURE	AVF	<b>300,00 €</b>
CULTURE	Bien vivre à l'Hautil	<b>150,00 €</b>
CULTURE	CENTRE ASTRONOMIQUE DES YVELINES Observatoire de Triel	<b>500,00 €</b>
CULTURE	CLIC Triel	<b>800,00 €</b>
CULTURE	Club de langues du canton	<b>600,00 €</b>
CULTURE	Compagnons du tour de main	<b>400,00 €</b>
CULTURE	Ecole des Tréteaux	<b>1 000,00 €</b>
CULTURE	Les Peintres de Triel et son Canton	<b>250,00 €</b>
CULTURE	Musique pour tous	<b>150,00€</b>
CULTURE	Musiques en Val de Seine	<b>200,00 €</b>
CULTURE	Si ça vous chante	<b>1000,00 €</b>
CULTURE	Société Octave Mirbeau	<b>100,00 €</b>
CULTURE	Théâtre et Culture (Comédiens de la Tour)	<b>500,00 €</b>
CULTURE	Triel Amitié Loisirs (TAL)	<b>1 000,00 €</b>
CULTURE	Triel Auto Rétro	<b>300,00 €</b>
CULTURE	Triel environnement	<b>400,00 €</b>
CULTURE	Triel mémoire et histoire	<b>850,00 €</b>
CULTURE	Vivre et l'écrire en Yvelines	<b>300,00 €</b>
CULTURE	Club d'échecs de Triel sur seine	<b>250,00 €</b>
CULTURE	Hélène et ses cartons	<b>150,00 €</b>
SCOLAIRE	AIPE	<b>707,00 €</b>
SCOLAIRE	PEEP	<b>434,00 €</b>
SCOLAIRE	APPEL NOTRE DAME	<b>351,00 €</b>
SCOLAIRE	USEP JEAN DE LA FONTAINE	<b>660,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE Camille Claudel maternelle	<b>1020,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE Jean de la Fontaine maternelle	<b>972,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE Jean de la Fontaine élémentaire	<b>912,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE Ecole de l'Hautil	<b>222,00 €</b>

SCOLAIRE	OCCE des Hublins	<b>1 602,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE René Pion	<b>1 656,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE Jules Verne	<b>1 488,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE Camille Claudel élémentaire	<b>1 948,00 €</b>
SCOLAIRE	OCCE Les Châtelines	<b>2 064,00 €</b>
JEUNESSE	Association Sportive du Collège des Châtelines	<b>800,00 €</b>
SPORTS	Avenir de Triel	<b>5 300,00 €</b>
SPORTS	Triel Badminton Club	<b>1 300,00 €</b>
SPORTS	Centre de karaté Français	<b>300,00 €</b>
SPORTS	Club Modélisme Carrières Triel CMCT	<b>50,00€</b>
SPORTS	Entente Cycliste Vernouillet-Verneuil-Triel	<b>1 200,00 €</b>
SPORTS	Triel A.C. Football	<b>6 800,00 €</b>
SPORTS	Judo Club de Triel	<b>2 600,00 €</b>
SPORTS	Koregrafik	<b>400,00 €</b>
SPORTS	Pétanq'Club de Triel	<b>200,00 €</b>
SPORTS	Poisson d'Avril	<b>700,00 €</b>
SPORTS	Rugby Club de Triel les Mureaux	<b>9 100,00 €</b>
SPORTS	Tennis club de Triel	<b>1 800,00 €</b>
SPORTS	TGT	<b>100,00 €</b>
SPORTS	TGV	<b>400,00 €</b>
SPORTS	Triel Handball Club	<b>3 000,00 €</b>
SPORTS	Triel Rando Nature	<b>100,00 €</b>
SPORTS	Vernouillet Athlétisme	<b>100,00 €</b>
SPORTS	The move 78	<b>100,00 €</b>
SPORTS	Yogarmonie	<b>50,00 €</b>
SPORTS	Le Nautile Val de Seine Plongée	<b>300,00 €</b>
SPORTS	Triel Tennis de Table	<b>1 700,00 €</b>
SPORTS	Villennes Triel Basket	<b>800,00 €</b>
SPORTS	VO2 Rives de la Seine	<b>500,00 €</b>

SPORTS	2 Rives Volley ball	200,00 €
SPORTS	Aéro Club val de Seine	50,00 €
SPORTS	RUN EN SEINE 78	500,00 €
SPORTS	Tac Course et Gym	100,00 €
SPORTS	Etre Energie Equilibre	50,00 €
SPORTS	Acrosport	50,00 €

- **INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 65 du budget communal.

---

**20210331DEL31 : FINANCES - ATTRIBUTION DE RESSOURCES POUR LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME DE CLARTÉ**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **FIXE** pour l'année scolaire 2020-2021, le forfait alloué à l'École Privée Notre-Dame de Clarté au titre de la prise en charge de ses dépenses obligatoires de fonctionnement à la somme 79 891 euros.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer toute pièce administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **PRÉCISE** que cette dépense est prévue au budget principal de la commune 2021.

**F. Questions orales**

**G. Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.**

---

La séance est levée à 22h30

Fait à Triel-sur-Seine, le 06 avril 2021

Affiché le : **07 AVR. 2021**



Le Maire,

**Cédric AOUN**